AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C2007
FR0000073272-FS1195

18 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SAFRAN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 décembre 2018, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA Etats-Unis 90071-1406) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 décembre 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société SAFRAN et détenir 27 134 320 actions SAFRAN[2] représentant autant de droits de vote, soit 6,12% du capital et 5,10% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SAFRAN sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Dont 2 500 510 ADR portant sur 625 128 actions SAFRAN.
[3] Sur la base d'un capital composé de 443 680 643 actions représentant 532 337 270 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.